

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 15 décembre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 24 novembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle polyvalente du Fraysse sous la présidence de Didier SOMEN.

Objet : Election du 5^{ème} et 6^{ème} Vice-Président
Référence : D 2020.21

Délégués en exercice : 23 Suppléants : 14
Délégués présents : 13 Suppléants présents : 4
Voix délibératives : 17

Titulaires présents : Christian BORDOLL, Jean-Marc CINTAS, Thierry DOUZAL, Françoise EMERIAUD, Christian PUECH, Didier SOMEN, Jean-Lu CANTALOUBE, Marie-Claude ROBERT, Bernard BOUVIER, Jean-Luc ESPITALIER, Claude CRAYSSAC, Guy GAVALDA, Myriam VIGROUX,

Suppléants présents avec voix délibérative : Caterina FUSCO, Serge BOURREL, Alain BOYER, Claude HUET

Titulaires excusés : Christine BARRILLIOT, Jean-Claude CLERGUE, Sylvian CALS, Jean-Claude MADAULE, Pascal THIERY, Sabine BOUDOU OURLIAC, Sylvie GRAVIER, Fatima SELAM

Suppléants présents sans voix délibérative : 0

Suppléants excusés : Jean-François KOWALIK, Denis MARTY, Michel SIBRA, Sandrine SANDRAL, Didier ROUDIER

Conseillers communautaires sans voix délibérative : Olivier JUMEZ

Autres participants : Loris CARIOU, Julien FRAT

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Suite à la proposition de modification des statuts du PETR lors du Comité Syndical du 09 septembre 2020, portant notamment sur la composition du Bureau (article N°10) les 5 intercommunalités membres ont délibéré favorablement à l'unanimité. L'arrêté préfectoral du 11/12/2020 valide donc les nouveaux statuts du PETR.

Vu la délibération D 2020.20 du PETR qui détermine le nombre de vice-président à 6, il est nécessaire d'élire aujourd'hui le 5^{ème} et 6^{ème} Vice-Président.

Les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 5^{ème} Vice-Président.

Mme Marie-Claude ROBERT se déclare candidate.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Didier SOMEN, à l'élection du 5^{ème} Vice-Président.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 17 (dix-sept)

A déduire :

- Bulletins litigieux : 0 (zéro)

- Bulletins blancs : 1 (un)

Nombre de suffrages exprimés : 16 (seize)

Majorité absolue : 9 (neuf)

Mme Marie-Claude ROBERT a obtenu 16 (seize) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, elle est proclamée cinquième Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 6^{ème} Vice-Président.

M. Thierry DOUZAL se déclare candidat.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Didier SOMEN, à l'élection du 6^{ème} Vice-Président.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 17 (dix-sept)

A déduire :

- Bulletins litigieux : 0 (zéro)
- Bulletins blancs : 1 (un)

Nombre de suffrages exprimés : 16 (seize)

Majorité absolue : 9 (neuf)

M. Thierry DOUZAL a obtenu 16 (seize) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé sixième Vice-Président et a été immédiatement installé.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

**Certifié conforme,
Le Président, Didier SOMEN**

